

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 20 janvier 2006

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45  
Nombre de Conseillers présents : 28  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 37  
Quorum : 23  
Date convocation du Conseil Communautaire : 12/01/06  
Date d'affichage de la convocation au siège : 12/01/06  
 La séance est ouverte

Le vingt janvier de l'année deux mille six à 18 h 30  
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
 à Martillac  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)		M. TAMARELLE		LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)			X	SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. GACHET	
AUZIER Daniel	X			LAFFARGUE Alexandre	X		
BALAYE Philippe	X			LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit			X
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène			X
BOYER Alain		M. SOURROUILLE		MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel		M. LARRUE		NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine			X	OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette			X
DELORT Francis		MME SECCO		PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine	X		
FAUGERE Michel	X			ROUSSELOT Gilbert	X		
FOUSSIER Jean Guy		M. TARRIDE		SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
GACHET Jean Michel	X			SERIS Didier			X
GARBAY Dominique			X	TARRIDE Francis	X		
GONZALEZ Raymond	X			VIDAL Pierre		M. DARRIET	
GOUVERNEUR Gérard	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 09 décembre 2005 est adopté à l'unanimité

# Compte-rendu analytique

En préambule, **Monsieur le Président** souhaite dire quelques mots.

A l'heure où un Rapport de la Cour des Comptes dresse un constat dur de l'intercommunalité et où le Gouvernement gèle en partie le moteur de cette intercommunalité (réforme de la TP), la Communauté de Communes de Montesquieu maintiendra en 2006 fièrement le cap des investissements.

2005 aura été l'année où la CCM a atteint sa vitesse de croisière, comme en attestent les taux de réalisation et l'équilibre financier. 2006 sera l'année de la confirmation.

## Une intercommunalité désormais bien « ancrée »

Des ZAE entretenues et dotées d'une signalétique commune, un contrat pour l'enfance qui a rempli ses objectifs, une gestion des ordures ménagères définitivement harmonisée ... les exemples ne manquent pas pour témoigner du rôle désormais incontournable qu'a pris la Communauté de Communes de Montesquieu.

Sereinement, progressivement, sûrement, la Communauté de Communes de Montesquieu a su prendre sa place dans le respect des communes, en complémentarité.

Notre volonté et nos actions ont préservé notre intercommunalité des risques dénoncés cet automne par la Cour des Comptes (« coquilles vides », découpages peu pertinents, maintien d'une mosaïque de syndicats intercommunaux, doublons dans l'exercice des compétences, manque de projet de développement, ...)

## Une intercommunalité qui atteint sa pleine mesure en 2006 :

Les actions 2006 se déclinent en 4 grands thèmes :

### \* Développer :

- ❖ 12 ha sur le ZAE de Migelane (pour les artisans victimes du prix du foncier)
- ❖ 14 ha sur la Technopôle Montesquieu : on va, 20 ans après sa création, doubler la superficie de la Technopôle !
- ❖ 1300 ha sur les zones humides des bords de Garonne : notre plan d'actions devra être bouclé cette année pour les premières réalisations à l'automne
- ❖ 1 bâtiment restauré pour y installer comme il se doit un Office de Tourisme professionnalisé et plein de projets
- ❖ 1 terrain pour les gens du voyage, dont les conditions d'accueil sont finement étudiées
- ❖ et, à étudier l'opportunité, une plate-forme de compostage pour les déchets verts ...

☞ *Parce que ce territoire a un potentiel de développement formidable aux portes de l'agglomération bordelaise, la CDC équipe son territoire*

### \* Protéger :

- ❖ les espaces fragiles des bords de Garonne qui doivent être préservés d'une sur fréquentation
- ❖ les ruisseaux de chacun des bassins versants
- ❖ notre environnement au moyen d'une politique de réduction à la source de nos déchets

- ❖ notre sous-sol grâce à un partenariat inédit et durable avec la Réserve Naturelle Géologique
- ❖ nos paysages grâce à l'application discrète mais efficace de notre Charte paysagère
- ❖ nos bourgs avec la signature d'une Programme Local de l'Habitat qui, bien au-delà de la question du logement social, dessinera pour les années à venir, en compatibilité avec les PLU, l'accueil des populations nouvelles

☞ *Parce que tout développement doit être contenu et maîtrisé, parce que c'est le paysage traditionnel des graves qui fait le charme de nos bourgs, la CDC valorise et préserve notre environnement*

**\* Animer :**

- mettre en réseau les assistantes maternelles,
- mettre en réseau les professionnels de la petite enfance et de la jeunesse
- soutenir les principales manifestations associatives

☞ *Parce qu'en rassemblant les gens de ce territoire naissent des solidarités, la CDC anime les forces vives*

**\* Aider :**

- ❖ accompagner 60 personnes par an à sortir de situations de profonde précarité,
- ❖ encadrer des demandeurs d'emploi en les mettant en situation professionnelle dans nos chantiers d'insertion
- ❖ prendre en compte les problématiques spécifiques des 16-25 ans (Mission Locale)
- ❖ prévenir par des actions d'information des actes délinquants
- ❖ les familles des collégiens et lycéens en organisant le transport scolaire

☞ *Parce que c'est avec TOUTES les femmes et TOUS les hommes de ce Pays que nous construisons une communauté de projet, la CCM diversifie son action sociale*

**Conclusion**

2006 sera, plus que jamais, l'année des réalisations communautaires.

La CCM le peut, car elle est en (très) bonne santé financière.

Félicitons-nous en !

Car la CCM est là pour investir, au profit de l'équipement et de l'aménagement raisonné de ce territoire. Ne perdons pas de vue ces raisons d'être quand il s'agit de dépenser le budget communautaire ...

**Monsieur CONSTANT** rappelle que le contexte national n'est pas particulièrement favorable. La France connaît un déficit de 1 100 000 000 €.

L'inflation continue à monter, on l'estime pour 2006 à 2.1 %.

En 2005, des efforts importants avaient été faits en matière de gestion des déchets et créé une zone de perception unique.

2005 avait également été l'année de la valorisation du territoire par la création de l'EPIC, la gestion des ZA, l'étude du PLH qui est en cours, et le pôle emploi.

Les résultats de l'exercice 2005 s'établissent à un excédent de fonctionnement de 863 966.07 € et le déficit en investissement de 773 608.29 € ; le résultat global cumulé est de 2 272 674.11 €.

Pour 2006, l'attribution de compensation de 4 200 000 € est reconduite malgré le transfert de deux nouvelles compétences :

- l'intégration des bassins versants. Celle-ci conduirait à un autofinancement d'environ 156 000 €, si tous les travaux sont réalisés cette année. Cela sera de l'arbitrage de la commission.

- l'intégration des transports scolaires, qui conduirait à un autofinancement pour les quatre derniers mois de l'année 2006 à environ 97 000 €. Ceci signifie que pour 2007, ce montant sera d'environ 250 000 € en année pleine.

Des ouvertures de postes sont prévues en 2006 : un technicien rivière pour s'occuper des bassins versants (poste subventionné à 80 %) ; intégration des personnels travaillant sur les transports scolaires.

Réflexion sur l'attribution d'un fonds de concours aux communes pour des projets qui s'intégreraient dans l'intérêt communautaire. Il conviendra de définir parfaitement les projets qui seraient éligibles.

Concernant les recettes, il est proposé d'augmenter la TP du taux de l'inflation soit 1.9 %. Le montant estimé est de 5 500 000 € (dotation de compensation comprise).

Concernant la TEOM, il convient maintenant de définir un taux unique. La valeur des bases sur lesquelles est indexée la TEOM va augmenter. En calculant le taux moyen de l'année précédente on arrive à un taux de 13.63 % qui est proposé pour 2006.

La Communauté de Communes de Montesquieu travaille également sur l'instauration d'une redevance spéciale pour l'enlèvement des déchets des producteurs non ménagers.

En conclusion, il est proposé :

- une augmentation de la TP de 1.9 %,
- un autofinancement de la TEOM à taux unique,
- l'intégration des bassins versants,
- l'intégration des transports scolaires.

Ces transferts de compétences et donc de charges, peuvent s'apparenter à une dotation de solidarité, les communes n'ayant plus à supporter ces frais.

**Monsieur NARDI** estime que le contexte national n'est effectivement pas favorable.

Il faut savoir rester attractif pour que nos collectivités continuent à attirer des entreprises et puissent continuer à vivre.

Les difficultés connues par le monde viticole, les travaux liés à la ville de Bordeaux ont eu des répercussions sur nos territoires, ainsi que le chômage.

Il est satisfait de voir qu'une réflexion est menée sur les fonds de concours, qui s'apparentent à une dotation de solidarité. Il constate que les sommes inscrites l'an passé à ce chapitre n'ont pas été versées aux communes. Il est important d'aider les communes sur le plan du fonctionnement mais également sur le plan financier.

**Monsieur le Président** considère que la dotation de solidarité est appliquée quotidiennement sur le territoire par différentes actions menées par la Communauté de Communes de Montesquieu.

Concernant les fonds de concours, une réflexion devra être initiée, qui s'inscrive dans un cadre juridique légal.

**Monsieur FATH** considère qu'il est important de dire que la gestion est bonne puisque la Communauté de Communes de Montesquieu observe des excédents.

A la création de la Communauté de Communes de Montesquieu, trois axes avaient été définis : le développement économique, la politique environnementale et l'action sociale. Ces trois actions ont été menées à bien.

Grâce à l'excédent constaté depuis deux ans, les nouvelles compétences vont pouvoir être exercées.

La mandature pourra se terminer avec l'accomplissement des deux nouvelles compétences et un budget équilibré et sain, en laissant une marge de manœuvre pour l'avenir.

**Monsieur le Président** rappelle que ce débat sera décliné dans quelques jours par le vote du budget.

Il informe que la Préfecture vient d'entériner la modification de nos statuts, ce qui permettra de mettre en place les nouvelles compétences.